

## **Séance extraordinaire du Conseil départemental – 26 Septembre 2022**

### **Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021**

#### **Audition de Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne**

##### **Question de Monsieur Pierre GARZON relative au volet mobilité du CPER 2023-2027 :**

Madame la Préfète,

Le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) est un pacte en faveur de l'investissement public, indispensables pour améliorer les équipements dans le Val-de-Marne et en Ile-de-France. Le CPER, dépourvu de son volet le plus important, le volet mobilités, a été adopté et signé en juillet 2022.

Son volet mobilités reste à ce jour renvoyé *sine die* par l'Etat, le Gouvernement tardant à transmettre le mandat de négociations à la date de dépôt de cette question. Cette situation est inacceptable à plusieurs titres. Tout d'abord, le CPER de 2015 a été prolongé de deux années en l'absence de travail et de positionnement de l'Etat et de la Région.

Par ailleurs, ce report et le lissage financier qu'il implique pour de nombreux projets pèse lourdement sur le déroulé des opérations et des projets de transports. Vous le savez, sans visibilité financière, les maîtres d'ouvrage – qu'il s'agisse de la SNCF, de la RATP, d'Ile-de-France Mobilités ou des collectivités – ont tendance à lever le crayon ce qui est fort pénalisant.

Lourdement pénalisant car l'urgence climatique est là ! Le GIEC indiquait il y a déjà quelques mois qu'il ne restait que trois années pour infléchir la courbe du réchauffement de la planète. Trois ans, c'est le temps qu'il faudra peut-être pour signer un volet mobilités qui financera pour partie les nouvelles infrastructures de transports pourtant indispensable à la transition écologique et au changement des comportements.

Trois ans pour aboutir à un volet mobilités insuffisant si on en croit les déclarations de Valérie Pécresse dans la presse qui prévoit de consacrer 4 milliards au volet mobilités quand ses propres services estiment le besoin à 10,5 milliards minimum, uniquement pour financer les opérations lancées sur la période 2023-2027.

Nous déplorons que les élu-es apprennent par la presse de telles informations alors que notre collectivité sera appelée à participer au financement d'opérations de ce CPER, comme elle l'a fait sur les précédentes contractualisations et qui a permis d'obtenir de nouvelles lignes en Val-de-Marne. L'opposition n'est pas la seule à déplorer l'absence de concertation de la part des deux protagonistes que sont l'Etat et la Région puisque les 7 Président.es de Conseils départementaux franciliens l'ont dénoncé par communiqué de presse et par courrier.

Les enjeux du volet mobilités du CPER 2023-2027 sont considérables pour le Val-de-Marne. Le financement d'opérations lancées en dépend dont Câble 1 – Téléval, Altival dans sa globalité, Est-TVM, le prolongement du tramway T1 et de la ligne 1 du métro au

Val-de-Fontenay, la modernisation du pôle Val-de-Fontenay, le prolongement de la RN 406 ou encore la création de la gare RER E de Bry-Villiers-Champigny. Enjeux considérables également pour les projets d'infrastructures à l'étude et que nous espérons voire enfin avancer : je pense bien entendu au prolongement de la ligne 10 du métro à Ivry/Vitry, au prolongement du bus 393 de Thiais jusqu'au T7, au prolongement du T9 du centre-ville jusqu'à la plateforme aéroportuaire d'Orly, aux protections phoniques du RER A à Fontenay-sous-Bois mais aussi du RER B à Gentilly, à la prochaine phase de la déviation de la RN 19, à la requalification de la RN 6, etc.

Vous le comprenez, nous attendons un positionnement clair de la part des représentant-es de l'Etat, Préfet de Région et Préfet de Département, sur ce dossier crucial pour le Val-de-Marne et ses habitant-es.

J'aurai donc deux questions Madame la Préfète :

**La première : avez-vous des éléments susceptibles de rassurer les élu-es (calendrier, modalités de concertation, montant de la participation de l'Etat) concernant le volet mobilités du CPER 2023-2027 ?**

**La seconde : pouvez-vous nous confirmer le soutien de l'Etat aux projets de transports précédemment cités ? Ils sont de notre point de vue un minima à atteindre pour répondre aux besoins des Val-de-Marnais-es dans un contexte d'urgence climatique.**

Attentifs aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Pierre GARZON**